

Charenton

n° 273

Février 2023

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |

1^{ER} BUDGET PARTICIPATIF



**VOTONS
POUR
VOS IDÉES**

DÉCRYPTAGE
**1^{ER} BUDGET
PARTICIPATIF** *page 12*

AU QUOTIDIEN
**RECENSEMENT
DE LA POPULATION 2023** *page 23*

RENCONTRES
**GUILLAUME ET LOUIS-KYAN 2 JEUNES
CHARENTONNAIS ENGAGÉS** *page 24*



Une fois encore, l'évènement "Charenton sur glace" a été le grand succès des vacances de fin d'année

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

11 En bref

12 Décryptage



*Le 1^{er} budget
participatif
de Charenton*

14 En direct

17 Ensemble

18 Citoyens de demain

21 Au quotidien

24 Rencontres



Avec Guillaume
Legault et Louis-Kyan
Minoui, deux jeunes
Charentonnais
engagés !

25 Portraits

Le général Serge Crémades et Loussine Bas



26 Rendez-vous

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Céline Khiari, Céline Lormier, Mylène Sacksick-Leiblang • **Photos** Jean-François Deroubaix, Jérôme Forcard • **Conception graphique** Annabelle Brietzke • **Conception graphique du visuel de couverture** : Etat d'Esprit-Stratis • **Mise en page** JM. Hillereau, C.Lormier • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires • **Distribution** Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Pendant près d'un an, les magistrats de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) ont procédé à l'examen de notre gestion et de nos finances communales sur la période 2016-2022. Cette juridiction s'assure que les collectivités territoriales, et notamment les communes, utilisent et gèrent correctement l'argent public à travers des contrôles réguliers et inopinés.

Grâce à l'ensemble des éléments fournis, la Chambre a pu conclure à une situation financière solide sur la période d'examen ainsi qu'à une bonne gestion de la ville, comme je vous invite à le constater grâce à la mise en ligne du rapport définitif sur le site www.charenton.fr/crc.

Depuis plusieurs années, notre stratégie s'appuie sur la baisse de la dette, le contrôle de nos dépenses tout en conservant un service public de qualité. Nous avons toujours eu pour objectif de préserver les ménages avec un taux d'impôt local parmi les plus faibles du département et sans pour autant recourir à l'emprunt. En parallèle,

notre commune a réalisé des investissements qui ont permis de moderniser notre ville. Nous avons aussi déployé une gestion efficace de nos ressources humaines et la recherche de subventions extérieures.

Notre prudence au cours des dernières années est aujourd'hui un atout. Après les effets inédits de la crise sanitaire, les collectivités territoriales dont Charenton subissent de plein fouet l'augmentation exponentielle des prix de l'énergie, des matières premières et les conséquences de diverses mesures gouvernementales ... De plus l'année 2023 sera complexe sur le plan de l'économie ralentie en raison du contexte international difficile, du poids de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt. Pour préserver l'investissement local, les associations d'élus réclament auprès de l'Etat la mise en place d'un dispositif s'apparentant à un bouclier tarifaire permettant de protéger les collectivités impactées sur le plan budgétaire. Contrairement à bon nombre de communes franciliennes, Charenton dispose encore aujourd'hui de marges de manœuvre grâce à notre stratégie budgétaire efficace. C'est d'autant plus important car nous n'avons pas de visibilité sur les prochains mois qui s'annoncent difficiles.

Au milieu de ce contexte, nous sommes toujours en mesure de mettre en œuvre de belles initiatives et de nous distinguer. Notre commune a été primée d'une étoile dans le cadre des Trophées de la participation & de la concertation de décembre 2022 grâce aux ateliers de rue mis en place pour associer les Charentonnais à l'élaboration de notre plan vélo 2022-2024. Je me réjouis de cette distinction qui met en lumière notre démarche inédite en matière de concertation.

Dans ce cadre, je suis heureux de vous annoncer que la Ville de Charenton lance son premier Budget Participatif pour réaliser les projets proposés par les habitants pour les habitants.

Je vous invite à déposer prochainement vos idées qui doivent correspondre à des projets d'investissement via notre plateforme "la Fabrique Citoyenne de Charenton". Les propositions, que nous espérons nombreuses, seront examinées du point de vue de la faisabilité technique, de leur coût et de leur intérêt collectif.

Le Budget Participatif est un moyen de faire participer les citoyens à la vie de notre cité, ce à quoi nous sommes très attachés avec mon équipe. Au-delà de la réalisation des projets, c'est un moyen d'échanger, de créer du lien et d'impliquer davantage nos concitoyens dans la vie locale.

< **RETOUR EN IMAGES** >



LETTRE AU PÈRE NOËL | Près de 70 enfants âgés de 3 à 8 ans ont participé au concours "La Lettre au Père Noël". Gagnants ou simples participants, ils ont tous été conviés, le 17 décembre à l'Espace Toffoli, pour rencontrer le Maire, Hervé Gicquel, mais surtout le Père Noël venu en personne leur remettre à chacun des cadeaux. Des animations étaient également prévues pour la plus grande joie de tous.



Retrouvez toutes les photos et les vidéos de ces événements sur www.charenton.fr

MARCHÉ DE NOËL | Pour la 2^e année consécutive, les commerçants du collectif "Charen-ton quartier Club Gravelle" ont organisé un marché de Noël sur la place de l'Eglise. Du 7 au 11 décembre, dégustations, animations et idées de cadeaux étaient au rendez-vous dans une ambiance chaleureuse et festive. Cet événement qui en a séduit plus d'un s'est achevé par une tombola et un spectacle musical du groupe Melowomen.





Voyage par la troupe Féerie sur Glace

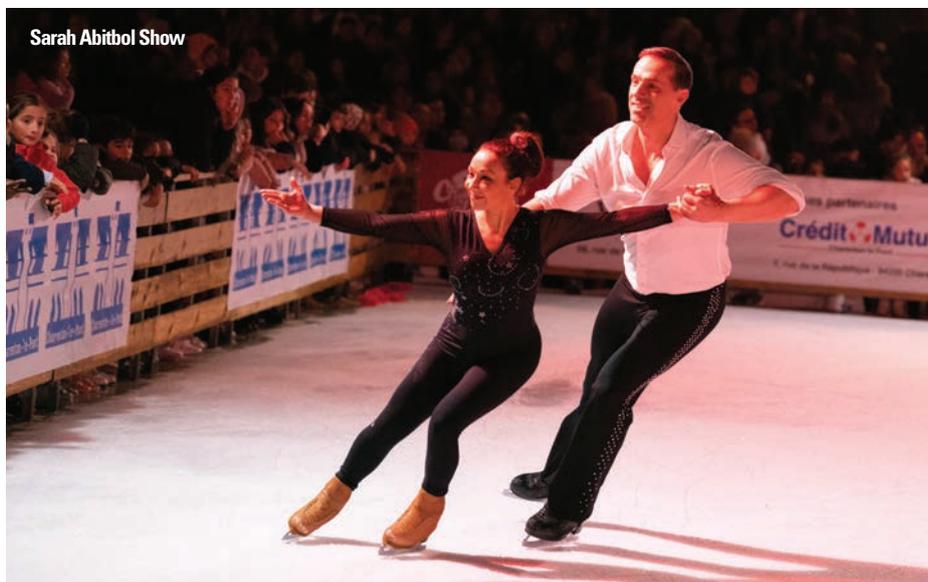


CHARENTON SUR GLACE | Réduite ? Moins longtemps ? Peut-être ... mais la sobriété énergétique rendue nécessaire par le contexte actuel n'a pas eu raison du plaisir que la patinoire de la place Briand a pu donner, du 16 décembre au 2 janvier dernier, aux Charentonnais et en particulier aux enfants et ça, ça n'a pas de prix ! Les 2 spectacles donnés en plein air, quant à eux, ont connu un succès incontestable comme chaque année.



Retrouvez toutes les photos et les vidéos de cet événement sur www.charenton.fr

Sarah Abitbol Show





LOTO SOLIDAIRE | Le samedi 3 décembre les familles charentonnaises ont été nombreuses à se rendre à l'Espace Toffoli pour passer une après-midi conviviale et solidaire grâce à l'organisation conjointe par la Ville, l'Amicale du 3^e Age, l'Association Activités Seniors de Charenton et l'Association des Familles de Charenton du traditionnel Loto solidaire. La recette de cet événement, réalisée grâce à l'achat des cartons par les participants et à la générosité des enseignes locales* qui avaient offert les récompenses, est dédiée à l'Institut Curie au profit de la recherche contre le cancer.

*Happy bakery, Agence AXA, Restaurant « Le Refuge », Brasserie « La Foire du Trône », Salon de coiffure Jean-Claude BIGUINE, Salon de Coiffure Air's, Aline Créations - Fleuriste, O' marché gourmand

 Retrouvez toutes les photos de ces événements sur www.charenton.fr

TÉLÉTHON | Le 3 décembre, plusieurs associations charentonnaises avaient donné rendez-vous aux Charentonnais pour contribuer à l'édition 2023 du Téléthon. Portes ouvertes au club d'aïkido, vente de spécialités allemandes sur la place Aristide Briand par le comité de Jumelage ou encore balade en voitures ancienne par le Lions club ont rencontré un vif succès. De leur côtés, d'autres associations ont organisé avec leurs adhérents des tournois dont les recettes ont été reversées au Téléthon. Ce fut, par exemple, le cas de l'association Datcha 94 et du bridge amical de Charenton.



< RETOUR EN IMAGES >



© Leo Marissa.

REPAS DE NOËL SOLIDAIRE | Le 25 décembre, la Communauté de Sant'Egidio a réuni plus de 200 personnes fragiles, sans-abri, âgées, réfugiées ou qui auraient été seules le jour de Noël pour un beau moment de partage brillamment orchestré par une cinquantaine de bénévoles. Jeunes pour la Paix, paroissiens et Charentonnais se sont rendus disponibles. Notons également la collaboration des nombreux partenaires qui ont rendu possible ce repas de fête et de la Paroisse.

LA COLLECTE SOLIDAIRE DE NOËL | Tout au long du mois de décembre, à l'occasion ici d'un marché de Noël, là d'une kermesse ou d'un temps d'échanges ludiques avec les familles... toutes les excuses furent bonnes pour organiser la traditionnelle collecte solidaire de Noël, dans les accueils de loisirs de la Ville ! Autant d'initiatives qui permettent, chaque année, de développer un peu plus l'esprit solidaire des petits comme des grands, au profit des plus défavorisés.

Pour cette édition 2022, plus de 250 kg de denrées alimentaires et pas moins de 60 cartons débordants de jouets ont été collectés, dans les 7 accueils de loisirs participants. À noter qu'une partie des jouets est dédiée à l'Épicerie solidaire Au Petit Plus, l'autre étant destinée à l'association Rejoué, chargée de les remettre en état, grâce à des salariés en insertion.



CONCERTS DE NOËL DU CONSERVATOIRE | Pour finir l'année, le conservatoire André Navarra a offert aux amateurs deux beaux moments musicaux. Le 11 décembre, tout d'abord, ce sont les chorales qui se sont produites à la Chapelle de Conflans. Trois jours plus tard, l'Orchestre Éphémère, dirigé par Siegfried Canto, a investi le T2R pour le plus grand plaisir du public.



< **RETOUR EN IMAGES** >



VOEUX AUX SENIORS | 900 participants âgés de 62 à 99 ans se sont retrouvés le 5 janvier au T2R pour assister à un concert donné par le Choeur de l'Armée française. Le répertoire très varié de ce spectacle offert par la Municipalité a su satisfaire tous les goûts ! Une attention toute particulière avait été portée pour que tout senior quel que soit son degré de mobilité puisse assister à ce concert de début d'année.



Retrouvez toutes les photos et les vidéos de ces événements sur www.charenton.fr



Peter Knoche - Hervé Gicquel - Pierre Dawance et Timo Frey

RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE EN L'HONNEUR DE PIERRE DAWANCE | Le 26 novembre, une délégation allemande est venue rendre visite à Pierre Dawance. Chaque année, cet ancien déporté charentonnais se rend à l'invitation de la ville de Bad Friedrichshall en Allemagne, où, pendant la guerre, après avoir été envoyé dans différents camps, il a passé près d'un an dans des conditions très éprouvantes. Mais son grand âge (98 ans) ne lui a pas permis cette fois de faire le trajet. 9 personnes de Bad Friedrichshall sont donc venues à Charenton lui rendre visite, dont Timo Frey (Maire actuel), Peter Knoche (ancien Maire à l'origine de ce rapprochement), Klaus Rixinger et Detlef Ernst (historiens qui ont écrit un ouvrage sur le camp où fut déporté P. Dawance). Ce fut l'occasion pour le Maire, Hervé Gicquel, et son Adjoint, Jean-Marc Boccara, de recevoir Pierre Dawance entouré de cette délégation, de sa famille et de ses amis de l'Union Nationale des Combattants Charenton Saint-Maurice.

< **RETOUR EN IMAGES** >



VACANCES DE NOËL : DES ACTIVITÉS EN PAGAILLE ! | Le moins que l'on puisse dire, c'est que les petits Charentonnais n'ont pas chômé à Noël ! Tandis que certains participaient aux séjours de ski organisés par la Ville, d'autres étaient accueillis en centre de loisirs (CLS). Ces derniers ont bénéficié d'un programme d'activités ultra-variées, avec des sorties aux médiathèques, à la piscine, au cinéma, au musée, ou encore des ateliers culinaires, sportifs et créatifs. Chaque CLS a fait preuve d'imagination : à l'école Valmy, les vacances étaient placées sous le signe de la "Fureur de Noël", tandis qu'à Briand, c'était "Voyage au Pôle Nord" ! Et parce que les enfants ne sont pas toujours des grands bavards, les équipes d'animation ont envoyé aux familles un journal dématérialisé, pour raconter en images ce qu'on fait leur bambin tout au long de la semaine.



L'AS DANSE EN RÉSIDENCE AU T2R | Après plus d'une journée en novembre, le T2R a ouvert à nouveau ses portes pour une dernière résidence, le 23 janvier, à la compagnie de 12 danseurs de l'AS du collège La Cerisaie. Grâce à l'accès ainsi donné au plateau et à la grande salle, les jeunes âgés de 12 à 14 ans ont pu poursuivre et quasiment achever leur travail de création. Les plus grands, travaillent sur une pièce intitulée "Les autres" qui traite de la notion de groupe, dans ce qu'il a d'excluant, d'incluant, dans la possibilité qu'il offre de trouver sa place ou non. Le 2nd groupe composé d'élèves majoritairement de 5e construit une pièce sur le thème de "La Boîte de Pandore". Les danseurs sont ressortis de cette journée de résidence exténués mais ravis et surtout conscients du privilège ainsi accordé de travailler dans des conditions aussi exceptionnelles !

◀ **RETOUR EN IMAGES** ▶



SOIRÉE DES FAMILLES | Pour la 2^e année consécutive, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé, le 9 décembre dernier, une soirée des familles. Une centaine de parents et environ 150 enfants ont répondu présent à cette invitation lancée dans le cadre des actions locales de soutien à la parentalité. Tandis que les "grands" assistaient à un théâtre forum intitulé "Parents mode d'emploi" et ouvert par un one-man show, les enfants partageaient une collation avant d'assister au concert interactif "Éteignons les écrans" donné par Brice Kapel et sa troupe d'artistes.



CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ, DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION

| Le 15 décembre dernier s'est tenue la réunion plénière du Conseil Local de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR) présidé par Monsieur le Maire en présence du Commandant de Police, du Sous-Préfet de Nogent et d'un substitut du Procureur. En effet, cette instance favorise l'échange d'informations des partenaires (État, Justice, Police, Education nationale, bailleurs sociaux, acteurs de la prévention, etc.) tout en permettant d'élaborer des stratégies coordonnées à l'échelle du territoire Charentonnais. Les personnes impliquées dans ce dispositif travaillent conjointement tout au long de l'année afin d'élaborer collectivement des solutions en matière de prévention et de sécurité.



Place de Valois

VÉGÉTALISATION DE LA VILLE Plantation d'arbres

Dans le cadre de sa politique de déminéralisation et de végétalisation de la ville, la Municipalité, courant décembre, a procédé à des plantations d'arbres dans différents quartiers.

Les habitants étaient invités à participer à ces événements. Les enfants du centre de loisirs des Quatre Vents ont contribué, de leur côté, à la création d'un verger, place de Valois, en plantant 3 pommiers, 3 abricotiers, et 3 mirabelliers.

Les prochaines plantations seront réalisées au printemps rue du Pont lorsque les travaux de voirie en cours dans ce secteur seront achevés.



Rue Victor Hugo



Quai des carrières

RECYCLAGE La nouvelle vie de nos sapins de Noël

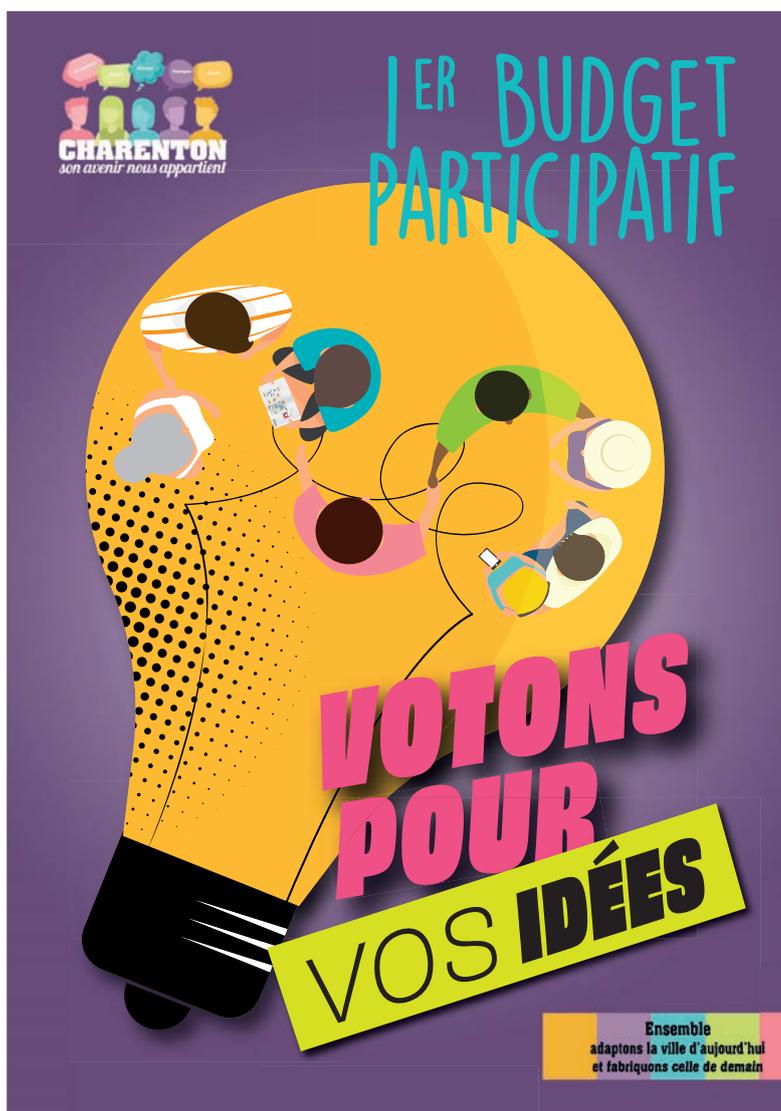
Cette année encore, vous avez été très nombreux à déposer, au lendemain des fêtes de Noël, vos sapins dans les points de collectes installés dans les différents secteurs de la ville.

Depuis, 3 000 rois des forêts ont été broyés et vont découvrir leur nouvelle vie aux pieds des plantations de la ville assurant ainsi une protection naturelle des sols en hiver et limitant l'évaporation de l'eau l'été.



Le Budget Participatif

Le 15 mars 2023, la ville de Charenton lancera la première édition de son Budget Participatif communal. Ce dispositif nouveau et expérimental sera l'occasion pour les habitants de proposer et déposer des idées de projets puis, dans un second temps, de voter pour ceux qui leur paraissent les plus pertinents. Parce que la Municipalité souhaite développer davantage les espaces de partage et d'écoute entre son équipe et les Charentonnais, l'instauration de ce Budget Participatif favorisera l'émergence de projets nouveaux sur le territoire municipal.



Le Budget Participatif est un processus au cours duquel les habitants proposent des projets et votent pour ceux qu'ils souhaitent voir se réaliser, dans la limite de notre enveloppe budgétaire octroyée de 400 000 euros. Il représente une démarche unique qui allie participation et délibération. Outre la proposition d'idées, il doit s'inscrire dans l'organisation de débats dans l'espace public pour inclure le plus de publics possibles.

DES ATELIERS DE RUE POUR VENIR À VOTRE RENCONTRE

Le choix a été fait à Charenton d'organiser une présence dans l'espace public sur 10 ateliers durant la phase de dépôt du 15 mars au 15 mai 2023 puis 10 ateliers sur la phase de vote de septembre à novembre.

Ces espaces permettront à tous les habitants de bénéficier d'un accompagnement sur le processus de création de leurs projets. Le choix a été fait de répartir équitablement les ateliers sur l'ensemble de la Ville. Vous pourrez prochainement retrouver les dates des ateliers sur la plateforme La Fabrique Citoyenne.

LE DÉPÔT DES PROJETS

La phase du dépôt d'idées consiste à recueillir les idées d'investissement des habitants sur les compétences de la collectivité territoriale. Les citoyens déposent leurs idées grâce à un formulaire en ligne sur la plateforme numérique <https://lafabriquecitoyenne.charenton.fr>. Cette phase va déterminer les autres et doit être la plus inclusive possible.

Il s'agit ensuite de déterminer si les projets déposés sont recevables et faisables. Ce travail sera réalisé par les services de la ville sur une période de cinq mois.

La phase de recevabilité consiste à étudier les projets afin de s'assurer qu'ils respectent bien les critères préalablement

INFO PRATIQUE

Les instances du Budget Participatif

Différentes étapes jalonnent la réalisation de ce nouveau dispositif et des instances spécifiques sont créées pour s'assurer que le calendrier et les règles soient respectés.

Afin d'assurer le lancement, le suivi et l'encadrement, un Comité de pilotage, composé du Maire, d'élus dont un d'opposition et des principales directions sera comme son nom l'indique en charge de la bonne tenue des différentes étapes dans le calendrier imparté.

Un comité de suivi, composé des élus siégeant au Comité de pilotage, ainsi que de conseillers de quartier, de représentants associatifs et commerçants sera lui en charge du suivi et de la transparence de la démarche. Des réunions seront réalisées afin d'étudier ensemble l'intégralité des projets déposés et les motifs justifiant leur passage aux étapes suivantes.

Avant d'arriver à l'étape du vote, les projets doivent en effet être soumis à l'étude des services techniques de la ville : une phase appelée "recevabilité" durant laquelle les services s'assureront que les projets respectent bien les règles et une phase de "faisabilité" plus technique qui rendra compte des contraintes techniques et financières de la réalisation.

INFO PRATIQUE

Qui peut déposer un projet et voter ?

Toute personne à partir de 16 ans habitant à Charenton-le-Pont peut y participer à titre individuel, et cela sans condition de nationalité.

Un enfant pourra également être amené à déposer une idée s'il est accompagné d'un adulte lors des ateliers et du suivi.

Ne pourront pas voter

- Elus ayant un mandat local ou national
- Toute personne ayant un intérêt personnel et/ou lucratif direct au projet
- Les collectifs de la commune (associations, commerçants, entreprises ...)

validés : ce temps consiste à déterminer si les idées correspondent au cadrage indiqué dans le règlement (compétences de la collectivité, relevant de l'intérêt général...). Ces critères sont les suivants :

- Être déposé par une personne résidant à Charenton-le-Pont de plus de 16 ans ;
- Relever de l'intérêt général, à visée collective et répondre à un besoin social, éducatif, culturel ou environnemental identifié au niveau de la commune (et non à un besoin personnel) ;
- Être localisé sur le territoire communal ;
- Relever des compétences de la ville (inscrites dans la loi, permettant à la Ville de financer les projets proposés) ;
- Concerner des dépenses d'investissement (ex : travaux d'infrastructure, achat de bien et de matériels durables, etc.) ;
- Ne pas nécessiter une acquisition de terrains ou de locaux ;
- Ne pas être relatif à l'entretien courant et

régulier de l'espace public par l'État, la Ville ou toute autre collectivité ;

- Avoir un coût de réalisation qui entre dans les enveloppes prévues ;
- Être techniquement, financièrement et juridiquement réalisable ;
- Être suffisamment précis pour être instruit par les services municipaux.

La phase de faisabilité consiste à déterminer si les projets sont légaux, faisables techniquement et estimer leur coût. Ce travail est réalisé en interne par les services de la collectivité.

VOTONS POUR VOS IDÉES

La phase de vote se tiendra sur la période septembre/novembre 2023. Les habitants seront invités à voter pour les projets qui leur tiennent le plus à cœur.

Les résultats seront rendus publics et feront l'objet d'un temps dédié sur la période de fin d'année 2023.

Cette première édition du Budget Participatif est une grande chance pour notre ville afin d'initier de manière volontariste un levier important de Démocratie locale. Alors venez nous rencontrer aux ateliers de rue ou en ligne, participez, proposez et votez !

Fabien BENOIT

Conseiller municipal en charge de la Démocratie participative

Les temps forts du Budget Participatif



PASS VÉLIB

Vous êtes lycéen ou étudiant boursier, jeune en insertion (entre 16 et 26 ans) ?

La Ville de Charenton vous offre un abonnement Vélib' annuel V-MAX Solidaire. Achetez votre abonnement annuel Vélib' V-MAX Solidaire d'un montant de 49,80€, puis présentez-vous au Centre Communal d'Action Sociale avec les pièces justificatives indiquées ci-dessous pour bénéficier d'un remboursement.

Pièces justificatives pour bénéficier du remboursement de l'abonnement V-Max :

Important : Les pièces justificatives doivent être libellées au nom du demandeur

- Pièce d'identité
- Facture émise par Vélib'
- RIB du compte sur lequel l'abonnement Vélib' sera remboursé
- Pour les boursiers : attestation de bourse pour lycéen ou étudiant
- Pour les jeunes en insertion : attestation d'inscription à Pôle Emploi datant de moins de 3 mois ou lettre de la Mission locale
- Dans le cas où aucun des documents ci-dessus ne stipule une adresse charentonnaise : justificatif de domicile attestant d'une résidence à Charenton le Pont

Le remboursement de l'abonnement Vélib' V-MAX Solidaire est cumulable avec les autres dispositifs du Pass' Vélo dès lors que le bénéficiaire respecte les conditions d'éligibilité propre à chaque dispositif.

PASS'VÉLO

La Ville de Charenton-le-Pont et le Centre Communal d'Action Sociale prolongent le dispositif en 2023

Le Pass' Vélo est un dispositif qui permet aux Charentonnais, sous conditions de ressources, de bénéficier de :

- L'achat d'un vélo à moitié prix : la Ville prend en charge 50 % du montant TTC pour l'achat d'un vélo (neuf ou occasion, adulte ou enfant) et des accessoires de sécurité (antivol en U, casque et gilet réfléchissant). Cette prise en charge municipale est plafonnée à 200 euros pour un vélo adulte ou 100 € pour un vélo enfant.
- Un marquage antivol offert pour sécuriser votre vélo.
- Jusqu'à 50 euros offerts sur les frais de réparation pour votre vélo

Je suis éligible au Pass' Vélo, comment en bénéficier ?

Pour bénéficier du Pass' Vélo, présentez-vous au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Alexandre Portier, 21bis rue des Bordeaux, muni des justificatifs suivants :

- Votre pièce d'identité
- Votre dernière fiche d'imposition au même nom que votre pièce d'identité. Votre fiche d'imposition doit indiquer un domicile charentonnais et un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 15 000 euros par part.

Le Pass' Vélo vous sera alors remis en main propre. Il est composé de 3 bons : acheter un vélo, protéger son vélo et réparer son vélo. Chaque bon peut être utilisé auprès de structures partenaires. Présentez le bon du Pass' Vélo à votre nom accompagné d'une pièce d'identité pour bénéficier d'une remise immédiate en caisse. Chaque bon est utilisable une fois seulement, et sera récupéré en caisse par l'établissement partenaire.

Pour tout renseignement complémentaire : Centre Communal d'Action Sociale Alexandre Portier 21bis, rue des Bordeaux - Tél. : 01 45 18 36 18 - ccas@charenton.fr



APPRENDRE À FAIRE DU VÉLO GRATUITEMENT

N'hésitez pas à vous inscrire

Vous avez toujours rêvé de vous déplacer à vélo mais vous ne savez pas en faire ? Vous voulez vous y mettre à l'approche du printemps ?

La Ville de Charenton vous offre la possibilité d'apprendre le vélo gratuitement **en 10 séances, du 29 mars au 17 juin 2023 !**

A qui s'adressent ces cours d'apprentissage ?

Ces cours sont destinés aux adultes charentonnais qui ne savent pas faire de vélo. C'est donc un appel aux débutants, curieux et ayant envie d'apprendre en toute sécurité. Encadrés par un moniteur professionnel d'une vélo-école, les élèves suivront dix séances, de fin mars à mi-juin. A la fin de ces cours, l'objectif est d'être capable de circuler à vélo en ville, sereinement et en toute sécurité.

Qu'apprend-on lors de ces cours ?

Durant ces séances de 2h en petit comité, vous apprendrez à pédaler, tenir en équilibre,

tourner, monter une pente, lâcher le guidon d'une main pour indiquer que vous tournez, etc. La partie pratique sera accompagnée d'un enseignement plus théorique sur l'entretien du vélo, sa réparation, ainsi que le respect du code de la route.

A la fin des 10 séances, vous serez en mesure de rouler à vélo sereinement et en toute sécurité ! Une sortie à vélo sera proposée lors de la dernière séance pour clôturer les cours de façon conviviale.

Quand et où les cours ont-ils lieu ?

Les cours auront lieu en plein air dans un site protégé puis dans les différents quartiers de Charenton, pour permettre un apprentissage en toute sécurité. L'ensemble du matériel (vélo, casque, gilet) sera fourni.

Deux horaires sont proposés :

- Le mercredi, de 9h à 11h du 29 mars au 14 juin 2023
- Le samedi, de 10h30 à 12h30 du 1^{er} avril au 17 juin 2023

Une fois le créneau choisi, il est attendu de la part de l'élève la plus grande assiduité possible. Veuillez vous inscrire au créneau qui correspond le plus à vos disponibilités.

Comment y participer ?

Vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie par mail à ecologie-urbaine@charenton.fr ou en appelant le 01.46.76.46.72.

Suite au succès de la 1^{ère} édition la Ville a élargi le nombre de places. Celui-ci reste limité, alors n'attendez pas !



EXPÉRIMENTATION

La Ville se dote d'une Brigade de Salubrité et Propreté (BSP)

Depuis plusieurs mois la ville fait face à de multiples infractions aux règles de salubrité publique et de propreté (dépôts sauvages, non-respect des horaires de sortie des containers à déchets et des encombrants, déchets de chantiers, dégradations des espaces de plantations, etc.). Afin d'endiguer ce phénomène récurrent, la ville s'est dotée, à titre expérimental, d'une brigade de Salubrité et Propreté (BSP).

Cette unité a pour mission de répondre aux nombreuses sollicitations afin, d'une part, de rappeler les règles en matière de propreté et salubrité et, d'autre part, d'identifier et verbaliser les auteurs.

Pour mener à bien cette mission, les 2 agents de cette brigade doivent pouvoir se déplacer rapidement tout en respectant la ligne directrice que s'est imposée la collectivité en termes de déplacements doux.

Le moyen de transport retenu s'est ainsi tout naturellement orienté vers des vélos à assistance électrique qui permettent de se déplacer rapidement via le réseau de pistes cyclables tout en limitant l'impact carbone des déplacements.



Pour l'achat de ces Vélos à assistance électrique, la Métropole du Grand Paris a accordé une subvention de 1700 euros à la Ville.

NOUVEAU
Une rubrique
"Agir au quotidien pour l'environnement" sur www.charenton.fr

Vous souhaitez contribuer, à votre échelle, à la transition écologique et solidaire en adoptant un mode de vie plus soutenable ? Vous trouverez, dans la nouvelle rubrique du site internet "Agir au quotidien", de nombreuses solutions pour vous aider à passer à l'action à travers diverses thématiques :

- Consommation responsable
- Réparation et réemploi
- Zéro déchet
- Mobilités durables
- Habitat économe
- Participation citoyenne
- Perturbateurs endocriniens
- Evénements
- Ressources

Economie circulaire, circuits courts, sobriété énergétique... vous pourrez également y découvrir les acteurs locaux qui vous accompagneront dans votre démarche.

Si vous souhaitez communiquer une initiative locale écoresponsable, écrivez à ecologie-urbaine@charenton.fr

RÉCUPÉRATION ET RÉEMPLOI

Donnez une nouvelle vie aux vélos abandonnés



L'association Roues Libres organise un dimanche sur deux des ateliers d'auto-réparation de vélos dans son local situé au 84, quai des Carrières à Charenton.

Adeptes de récupération et de réemploi, ils récoltent les vélos dont vous ne vous servez plus pour y

prélever des pièces ou les remettre en état puis les revendre à petit prix.

Copropriétés, vous souhaitez libérer votre local à vélos ?

Si vous constatez la présence de vélos abandonnés, n'hésitez pas à contacter l'association à :

contact@roues-libres-charenton.fr

A savoir

Cette démarche nécessite de suivre une procédure légale. En cas de besoin, l'association vous accompagnera pour sa mise en place.

TRANSPORTS EN COMMUN

Modernisation de la ligne 8

Ligne très empruntée par les franciliens, la 8 fait l'objet d'un plan de modernisation voté, le 7 décembre 2022 en Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités. Un projet ambitieux, qui s'inscrit dans une politique générale d'accélération de la modernisation du réseau de métro.

Pourquoi moderniser la ligne 8 ?

Parce qu'elle est la deuxième plus longue ligne du réseau de métro, avec 23,4 km et 38 stations desservies. Des chiffres records auxquels s'ajoute une hausse anticipée de la fréquentation d'ici à 2035, consécutive au développement urbain et démographique, et au renfort de l'offre de transports en commun (la ligne 15 sud et le téléphérique Câble C1 notamment) prévu dans l'est de l'Île-de-France; zone desservie par la 8.

La modernisation passe par de nombreux travaux d'adaptation qui prennent, par ailleurs, beaucoup de temps (jusqu'à dix ans). Un calendrier étendu qui correspond aux délais de commande du matériel ferroviaire, mais aussi à une logistique complexe, qui doivent être réalisés sans couper complètement la circulation pour les voyageurs.

Étape 1 : Rénovation de l'ensemble des rames de la ligne 8

Parallèlement à la ligne 7, des travaux d'amélioration des trains en circulation sur la ligne 8, les MF77, ont été engagés. Le but ? Améliorer le confort des voyageurs avec plus de luminosité, de nouvelles couleurs et des revêtements plus modernes. Quinze rames ont déjà été rénovées, les 44 restantes le seront entre 2023 et 2026.

Étape 2 : Un nouveau site de maintenance et l'arrivée progressive de nouveaux métros

En 2025, le projet passera un second cap. Des travaux d'installation d'un nouvel atelier de maintenance des trains sur les communes de Créteil et Valenton, pensé pour accueillir les nouveaux modèles de métros (les MF19) et augmenter les performances de nettoyage et de maintenance, vont être engagés.

En parallèle, des travaux d'adaptation et de modernisation des infrastructures et des systèmes seront menés pour :

- Préparer l'arrivée des nouveaux trains en 2030, les MF19.
- Améliorer les performances de la ligne.

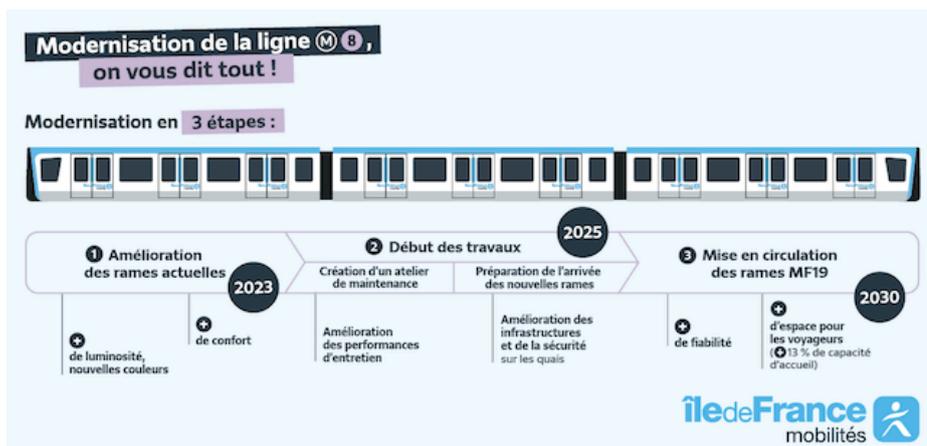
Étape 3 : L'arrivée des MF19, le métro parisien du futur

Les MF19 sont les trains qui équiperont notamment les lignes 8, 10, 3bis, 7bis, 13, 3, 7 et 12. Plus spacieux et plus performants, ils seront progressivement testés sur la ligne pour être mis en service en 2030.

Parmi les points forts de ces nouveaux métros :

- + de robustesse et de performance
- + de sécurité voyageur avec un système de vidéoprotection embarquée
- Une meilleure régulation du trafic grâce à un poste centralisé
- + de confort
- + de capacité d'accueil (+13 %)

Une bonne nouvelle, pour cette ligne empruntée par 108 millions de voyageurs, qui verront leurs conditions de voyage transformées.



INTERMODALITÉS

CHARENTON MOBILISÉE POUR LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 10

Le prolongement de la ligne 10 est inscrit au Schéma Directeur de la Région Ile de France depuis 2013 ainsi qu'au Contrat Plan Etat-Région 2015-2020. Il est envisagé en deux phases : dans un premier temps, avant 2030, depuis son terminus actuel de la gare d'Austerlitz jusqu'à Ivry-sur-Seine / Gambetta, puis jusqu'aux Ardoines à Vitry-sur-Seine, en correspondance avec la ligne 15 du Grand Paris Express.

Ce prolongement de la ligne 10 est indispensable pour répondre aux enjeux de développement en cours tels que :

- Répondre aux enjeux de densité et de mixité sociale
- Accompagner la transition énergétique vers des modes de circulation doux.
- Connecter Paris à sa banlieue en créant une radiale supplémentaire du Grand Paris Express (ligne 15 Sud) et en désengorgeant le T3a déjà surchargé avant l'arrivée des tours Duo et des aménagements de Charenton, etc.
- Soulager la desserte de proche couronne du RER C.

C'est avec l'objectif d'obtenir au plus tôt la réalisation de ce projet que l'association La Grande 10 a été créée en 2016 à l'initiative des villes d'Ivry-sur-Seine et de Paris, de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, et du Conseil départemental du Val-de-Marne, puis rejointe en 2017 par Vitry-sur Seine et des acteurs économiques partenaires.

Il a semblé opportun au Maire d'adhérer à la Grande 10 afin de soutenir cette extension de la ligne 10 auprès d'Île-de-France Mobilités pour renforcer le maillage du réseau de transports en commun dans ce secteur.

En effet, il est important de souligner qu'un projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) est aussi à l'étude depuis Paris pour améliorer les conditions d'accès aux futurs quartiers de la ZAC Bercy-Charenton dans le 12^{ème} arrondissement de Paris ainsi que de la ZAC Charenton-Bercy sur le territoire charentonnais. La ZAC Charenton-Bercy est proche des Ponts Nelson Mandela au débouché duquel se trouvera, du côté d'Ivry, une des potentielles station de la ligne 10 prolongée.

Charenton Solidarité Le CCAS vous propose de participer À UNE CONFERENCE

Vendredi 10 février 2023
de 18h15 à 19h45

Service jeunesse - 7 quai de Bercy

**MOTIVATION,
CONCENTRATION APPUYER
SUR LE BOUTON !**

ON

OFF

Animée par
Olivia RIBARDIERE
professionnelle
de santé.

Mode de garde
prévu pour les 3-10 ans

SUR INSCRIPTION
CCAS - Centre Alexandre Portier
Tél. 01 45 18 36 18 - ccas@charenton.fr

**Charenton
ma ville**

LA VILLE DE CHARENTON RECRUTE

Métiers de la petite enfance

Pour enrichir ses équipes pluridisciplinaires,
la ville recrute

- des infirmiers (ières) avec une spécialité en puériculture •
 - des auxiliaires de puériculture •
- des assistant(e)s de crèche titulaires du CAP "accompagnement éducatif petite enfance" ou du BEP "carrières sanitaires et sociales" •
 - des éducateurs de jeunes enfants •
 - un cuisinier titulaire du CAP cuisine •

Les projets pédagogiques municipaux favorisent l'itinérance ludique, l'accueil des enfants en âge mélangé et l'échange de pratiques entre les différents multi-accueils.

Des équipes bienveillantes accompagnent les professionnels tout au long de leur carrière afin qu'ils se forment aux métiers de la petite enfance.

La Ville propose un cadre favorable à l'accomplissement professionnel, une écoute attentive des collaborateurs pour accompagner leur parcours.

**N'hésitez pas à adresser votre candidature
à recrutement@charentonlepont.fr**

Charenton-Te-Font

PENSEZ-Y Pass' activités

La Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) proposent le Pass' Activités, pour les familles monoparentales charentonaises, avec des enfants âgés de 3 à 18 ans.

Grâce à ce dispositif, elles peuvent disposer de 10 bons d'une valeur totale de 100 euros par enfant, pour des sorties en famille, permettant ainsi l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances.

Pièces à fournir :

- Attestation CAF de moins de trois mois
- Votre taux de subvention individualisé 2022/2023 calculé par le service enfance ou jeunesse ou votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021

Les Pass'Activités sont à retirer avant le 30 avril 2023 auprès du Centre Communal d'Action Sociale • Centre Alexandre Portier • 21bis, rue des Bordeaux • Du lundi au vendredi de 9h à 12h ou de 14h à 17h - Plus d'informations : ccas@charenton.fr

Charenton Solidarité

PASS' ACTIVITÉS
Parent solo
Pour les enfants de 3 à 18 ans

**10 BONS
PAR ENFANT
POUR
SORTIR EN
FAMILLE !**

Plus d'informations :
Centre Communal d'Action Sociale
Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux
Du lundi au vendredi de 9h à 12h ou de 14h à 17h
ccas@charenton.fr
Les Pass'Activités seront à retirer avant le 30 avril 2023

**Charenton
ma ville**



Parcours citoyen : visite des scolaires à la Maison du Combattant

12 classes de CM1/CM2 participent au Parcours citoyen, imaginé par la Ville. La Maison du Combattant fait toujours partie des visites marquantes des élèves.

Pousser la porte d'une Maison du Combattant est souvent un moment fort pour quiconque. C'est l'occasion de s'instruire sur les guerres, d'aborder la résistance, la vie quotidienne sous l'occupation. À Charenton, visiter ce musée fait partie intégrante d'un large "Parcours citoyen", proposé aux élèves de CM1 et CM2. L'enjeu de ce dispositif est de taille : il s'agit de forger la conscience citoyenne, au travers de la découverte des grandes institutions démocratiques. Cette année, ce sont 12 classes qui sont inscrites à une série de visites des lieux incontournables de la citoyenneté. Au fil des prochains mois, 321 élèves sillonneront les institutions, à la découverte de l'Hôtel de ville, de la Fondation Charles-de-Gaulle, de la Maison du Combattant.

Raconter la vie de l'époque

D'autres classes (sur tirage au sort) auront la chance d'aller à l'Assemblée nationale, au Sénat, ou encore au Panthéon. Intégré au cours d'Éducation morale et civique (EMC), dispensé sur le temps scolaire, ce Parcours citoyen est très apprécié des élèves. Et la visite de la Maison du Combattant, organisée sous la houlette d'Olivier Tollu, reste souvent ancrée dans les esprits. Chevalier de la Légion d'Honneur, cet homme a toujours été engagé dans la vie publique. Il aime faire partager son savoir : "À la Maison du Combattant, les enfants découvrent des cartes, des objets, des vêtements, des souvenirs de guerre. (...) En partant, je leur dis toujours : ce qui rentre dans votre oreille ne doit jamais ressortir de l'autre !"

Un devoir de mémoire, pour aujourd'hui comme pour demain.



Un atelier pour se présenter en 3 minutes chrono !

Apprendre à être percutant en 180 secondes face à un recruteur, tel est l'objectif des ateliers "PP3M", proposés aux lycéens de Robert Schuman. Explications.

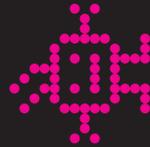
Trouver un stage, décrocher un job étudiant... Pas évident quand on est encore jeune. C'est en partant de ce constat que le Pôle de l'Économie et de l'Emploi de Charenton propose, depuis maintenant 4 ans, un atelier aux élèves de Seconde et Terminale du lycée polyvalent Robert-Schuman. Initialement dédié aux demandeurs d'emploi, cet atelier consiste à apprendre à se présenter auprès d'un recruteur en... 3 minutes chrono ! Explications de Pierre Miroudot, Conseiller municipal délégué au Soutien à l'économie locale et à l'emploi : "L'entretien est une étape très délicate du processus de recrutement. Les jeunes n'ont pas toujours

les clés pour y arriver. (...) Il faut savoir mettre en avant ses compétences, hiérarchiser les informations, adapter son discours aux attentes de l'interlocuteur".

Mettre le doigt sur des points de blocage

Baptisée "PP3M" - pour présentation personnalisée en 3 minutes, cet atelier se déroule en demi-groupes, au lycée ou à l'Espace Toffoli. Une première séance permet d'aborder la théorie. Objectif : comprendre l'importance de donner une image positive de soi, repérer ses principales compétences. Plus concrète, la deuxième séance consiste en une mise en pratique, avec des simulations d'entretiens. Depuis la tenue

vestimentaire jusqu'à la manière de s'exprimer, en passant par la communication non-verbale, tout y est analysé. Ces jeux de rôles permettent de mettre le doigt sur des "points de blocages" que l'on ne soupçonnait même pas. Dans une ambiance bon enfant, les jeunes peaufinent peu à peu leur discours et bénéficient de l'émulation collective du groupe. Face au succès de l'atelier PP3M, la Ville aimerait développer un partenariat avec des chefs d'entreprise locaux, qui pourraient participer à ces séances de mise en pratique.



Sortie à la Philharmonie

Le 13 janvier, deux classes de 4e du collège La Cerisaie ont assisté à un concert éducatif à la Cité de la musique - Philharmonie de Paris avec au programme, "Iberia" de Claude Debussy. Les élèves avaient été préparés à la sortie par un travail mené en classe sur cette oeuvre ainsi que sur Manuel de Falla, grand compositeur espagnol contemporain de Debussy. Le fait que les interprètes soient de très jeunes musiciens encore en formation était également particulièrement intéressant pour que les élèves se sentent davantage concernés par cette expérience comme en témoignent certains élèves..

J'ai aimé le fait que je puisse m'inventer une histoire : par moments, la musique m'évoquait des pas ou une fuite. Mais je n'ai pas apprécié le fait que le comédien coupe les musiciens. (Héloïse)

J'ai aimé le fait que ce soit une expérience auditive mais aussi visuelle ; et que, grâce à la narration, j'aie pu suivre le fil de la musique en connaissant chaque partie et son histoire. (Sao Mai)

J'ai trouvé ça très intéressant car j'ai appris beaucoup de choses sur Claude Debussy. J'ai beaucoup aimé car c'était très instructif et ludique à la fois. (Norma)

Ce qui est très curieux dans Iberia c'est que Claude Debussy n'est pratiquement jamais allé en Espagne et qu'on a pourtant l'impression d'y être, de voyager, de sentir les odeurs, le soleil, toutes ces petites choses qui font que j'ai adoré Iberia. Alors merci de nous avoir fait découvrir ça. Merci ! (Laura)

L'entrée au lycée, ça se prépare !

Tout comme le passage de la primaire au collège, le passage du collège au lycée est un moment clef pour les jeunes tout autant attendu que déroutant. Il est donc essentiel que le corps enseignant et les parents les y préparent en amont mais rien ne vaut l'expérience et les témoignages de ses pairs !

C'est pourquoi le collège la Cerisaie et le Lycée Robert Schuman organisent régulièrement des rencontres et des échanges entre les 3^e et les secondes. Cette liaison avec le lycée Schuman a repris la semaine du 16 janvier avec des élèves de 3^e accueillis lors de travaux pratiques de sciences pour découvrir comment ils sont mis en oeuvre par les professeurs du lycée et pouvoir transmettre leur expérience à leurs camarades. Des élèves ambassadeurs du lycée viendront ensuite échanger avec les collégiens le vendredi 10 février pour répondre à leurs questions sur cette nouvelle étape de leur scolarité.



au cinéma

Les 3^e font leur cinéma

Les classes de 3^e A et D du collège La Cerisaie participent au dispositif "Collège au Cinéma", dispositif national existant depuis 1989. Il a vocation à permettre aux collégiens de découvrir, sur le temps scolaire, des films lors de projections organisées à leur attention dans des cinémas. Les élèves se constituent ainsi, et grâce à l'accompagnement pédagogique mené par les enseignants, le personnel des salles et les intervenants professionnels, les bases d'une culture cinématographique.

Le thème de cette nouvelle édition, est "A l'aventure !". Dans ce cadre, ils ont assisté aux projections de "Nausicaa de la vallée du vent" de Hayao Miyazaki et de "Spartacus et Cassandra" de Ioanis Nuguet. Pour finir, au 3^e trimestre, ils découvriront le dernier film de cette sélection : "Il giovedì" de Dino Risi. Ils participeront également au Festival Ciné Junior dont les projections se dérouleront au cinéma Le Vincennes.

Les classes sont accompagnées dans ce programme de découverte cinématographique par leurs professeurs de français, d'anglais et d'histoire-géographie, mais également d'une intervenante extérieure par ailleurs professeur de cinéma à l'université Paris VIII.

A savoir : Cette initiative du Ministère de la Culture est financée par le Conseil Départemental du Val de Marne depuis 2022, dans le cadre de sa politique culturelle.

Questionner les stéréotypes et les préjugés

Le 10 janvier, les 3^e F du collège La Cerisaie se sont rendus au musée d'art et d'histoire du judaïsme puis ont participé à un atelier.

L'objectif de cette sortie pédagogique était de faire appréhender aux élèves, à travers des oeuvres d'art, les notions de préjugés et de stéréotypes ainsi que leur évolutions à travers l'histoire.

J'ai beaucoup aimé cette sortie, j'ai appris beaucoup de choses sur l'histoire du judaïsme. Mais j'ai surtout trouvé l'atelier intéressant et inspirant. La nuance entre stéréotypes et préjugés est en effet subtile mais un préjugé ne peut pas exister sans stéréotypes. L'étude d'oeuvres d'art est une bonne manière de formuler cela et nous parle en tant qu'adolescents à mon avis, surtout que les artistes choisis sont des artistes modernes et que ce qu'ils dénoncent nous touche.

(Siloé)

Citoyens

< DE DEMAIN >



Séjours de printemps : Immersion au Far-West !

Cette année, le séjour de printemps à destination des 6-12 ans, aura lieu du 22 au 29 avril au centre Farwest de Sarge-sur-Braye (41). Mais au fait, quelle est la philosophie de ces courts séjours et sur quels critères sont-ils sélectionnés ?

Comme tous les ans, la Ville organise son séjour de printemps pour les enfants scolarisés en école élémentaire. Cette année, direction le Far-west ! Niché dans le Loir-et-Cher, le centre de vacances accueillera les 6-12 ans, du 22 au 29 avril prochain. Poney, tir à l'arc, visite d'un zoo... De nombreuses activités y seront proposées. Objectif : changer d'air, gagner en autonomie et s'amuser avec les copains !

Imaginé en parallèle des accueils de loisirs, ces courts séjours sont sélectionnés avec le plus grand soin. Cinq critères guident les équipes pour choisir le meilleur site. D'abord, l'accès au lieu de séjour. Le centre de vacances est généralement situé à moins de 2 ou 3 heures de Charenton. Le TGV est toujours priorisé, sauf pour les courts séjours de printemps (plus proches, donc accessibles en car). Ensuite, la qualité d'accueil : pour le confort des enfants, les petites structures à taille humaine sont généralement retenues. Les conditions d'hébergement et le cadre de vie sont aussi scrutés à la loupe. Exemple pour un séjour à la neige : le pied des pistes est privilégié. Autre critère primordial : la diversité des activités et leur adéquation à chaque tranche d'âges. Évidemment, les conditions de sécurité font également partie des grandes priorités. L'encadrement des enfants, avec des animateurs diplômés, investis et en nombre plus que suffisant, est une règle d'or. Enfin, pour permettre l'accès aux loisirs à tous, le budget demandé aux familles est toujours étudié au plus juste (calculé selon le quotient familial).



Informations pratiques



Dates du séjour

Du samedi 22 au samedi 29 avril 2023



Lieu du séjour

Sarge Sur Braye (41)

Propriété privée avec 3 villages autonomes.
Bâtiments plain-pied comprenant des
chambres cloisonnées en cellules de 3 à 5 lits.
Parc de 20 hectares



Activités

Les activités se déroulent sur place.

- Découverte du poney : 1 à 2h par jour (soins, hippologie, jeux équestres, pansage, balade dans la propriété)
- Découverte du tir à l'arc : 1 à 2h par jour (archerie et terrain de tir sur place)
- 1 journée au zoo de la Flèche (parcours d'orientation au zoo, spectacle des otaries, spectacle des rapaces...)



Encadrement

- 1 directeur diplômé
- Animateurs diplômés
- Animateur spécialisé en poney et diplômé

- Assistant sanitaire
- En moyenne 1 adulte pour 6 à 7 enfants



Transport

Train ou TGV départ Paris/Montparnasse



Inscriptions

Du vendredi 10 février 2023 à partir de 9h
au vendredi 17 février 2023 à 17h sur
monespacecharenton.fr



Tarifs

de 142,36 € à 460,00 €
(en fonction du quotient familial)

NOUVEAUTÉ

Trois nouveautés à retenir



Paris Est Marne et Bois a mis à l'honneur, le 1^{er} décembre dernier, les artisans œuvrant sur l'une des 13 communes de l'EPT à l'occasion de la cérémonie des prix de l'Artisanat du Territoire 2022. Durant cet événement festif, certains professionnels ont reçu le titre d'artisan d'art. Parmi eux 4 artisans de Charenton dont Candice Carpentier par ailleurs recipiendaire du prix PEMB 2020.

Bravo au lauréats charentonnais : Candice CARPENTIER (Restauration d'objets d'art et céramique) Prix PEMB 2020 catégorie Artisanat d'Art - Marie-Ange RODEAUD FIERE (Ebéniste) - Delphine PAJOR (Tapissier) - Sophie SARFATI (Styliste-Modéliste)

FORUM EMPLOI

Je recrute près de chez vous

Je postule près de chez moi

Les services emploi de Charenton et de Saint-Maurice poursuivent l'organisation d'événements au service des besoins des entreprises qui recrutent et des chercheurs d'emploi.

**Le prochain rendez-vous se déroulera
le samedi 25 mars de 10h à 17h
au centre commercial Bercy 2**

Si vous êtes chefs d'entreprise, commerçants ou artisans,... et que vous cherchez à recruter dans votre domaine d'activité, contactez dès à présent la Direction de l'Economie et de l'Emploi par mail (emploi@charenton.fr) ou par téléphone (01.46.76.50.00).

INFORMATION

Inscrivez-vous à "L'éco de Charenton"

Si l'actualité économique de la ville vous intéresse, la lettre d'information trimestrielle sur l'économie locale, envoyée depuis quelques jours par la Municipalité, est faite pour vous !

Si vous souhaitez recevoir "L'éco de Charenton", il suffit de vous inscrire via le site de la ville www.charenton.fr/newslettereco

RAPPEL

Appel à projet pour des locaux professionnels

La Municipalité, en vue d'anticiper et de renforcer l'offre médicale de proximité notamment de la médecine généraliste a pris la décision de dédier le local de 450m² situé au rez-de-chaussée de l'opération immobilière "Jean Jaurès" à une maison médicale.

Situé aux abords du Bois de Vincennes, à quelques minutes à pieds du métro Charenton-Ecoles et avec un parking public de 108 places qui ouvrira prochainement au sous-sol, le local stratégiquement placé offrira au plus grand nombre un accès aux soins.

La Ville lance donc un appel à projet destiné aux professionnels de santé afin d'exploiter ce site.

Le dépôt de candidature pourra se faire jusqu'au 30 juin 2023 à 18h.

Les dossiers de candidatures sont consultables sur : www.charenton.fr/appelaprojets

Pour tout information, contactez la Direction de l'Economie et de l'Emploi au 01.46.76.50.08 ou eco@charenton.fr

NOUVEAU

Business Class Coworking



Le 4 juillet dernier, le premier site de travail collaboratif "Business Class Coworking" a ouvert ses portes à Saint-Maurice au 139, rue du Maréchal Leclerc. Cet espace physique permet aux entrepreneurs et télétravailleurs de travailler dans un environnement adapté. Ouvert de 9h à 19h, l'équipement de 110 m² offre également la possibilité d'accéder à des services, de partager des connaissances et de bénéficier de réseaux.

Il dispose de 14 bureaux nomades, d'un bureau fermé de 2 places et d'une salle de réunion de 6 places.

Il est possible d'utiliser une phone box afin de passer des appels en toute tranquillité et des casiers individuels pour laisser ses affaires personnelles sur place en sécurité. De plus, le Business Class propose un espace de détente et une cuisine aménagée.



Les entrepreneurs et télétravailleurs peuvent louer à la demi-journée, à la journée, à la semaine et au mois, du lundi matin au vendredi soir. Pour cela, c'est simple : il suffit de réserver un créneau en ligne en se rendant sur www.parisestmarnebois.fr/fr/nos-espaces-de-coworking.

Business Class Coworking - 139, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice - cowork@pemb.fr - Tél. 01.84.23.53.47 ou le 07.85.02.03.34

Quelques tarifs

à titre d'exemples...

Une journée

Un mois

Postes nomades

15 €*
22,50 €

200 €*
300 €

Bureaux

50 €

450 €

* Pour les résidents du territoire PEMB dont fait partie Charenton

BIENVENUE À

Cabinet para-médical

11, rue de Paris

Léna JOSEPH
Ostéopathe
06 24 83 91 90

Virginie MAMOU
Magnétiseur
06 17 76 52 36

Gwladys LUCIEN
Psychologue-clinicienne
07 83 60 89 73

Vera LEMAIRE
Diététicienne
06 43 17 53 46

Jeanne MUENIER
Hypnopratricienne-coach
06 68 65 36 03

PROTECTION CIVILE
PARIS SEINE

Devenez secouriste bénévoles,
engagez-vous à nos côtés à
Charenton-le-Pont

Pour plus d'informations :
devenirbenevole@protectioncivile-charenton.org
SMS : 06.84.50.43.35

Recensement de la population 2023

www.le-recensement-et-moi.fr

Recensement de la population 2023
www.le-recensement-et-moi.fr

Le nom de votre Agent recenseur est :
Alfredo CHONATTE

Vous pouvez contacter la mairie au
0 800 094 220 (N°VERT)
(N° d'appel gratuit)
ou le joindre sur son portable au
06 07 37 06 79

Hôtel de Ville, Affaires Civiles
16, rue de Sully - 94200 Charenton-le-Pont

Recensement de la population 2023
www.le-recensement-et-moi.fr

Le nom de votre Agent recenseur est :
Vanessa RAULT

Vous pouvez contacter la mairie au
0 800 094 220 (N°VERT)
(N° d'appel gratuit)
ou le joindre sur son portable au
06 21 66 22 17

Hôtel de Ville, Affaires Civiles
16, rue de Sully - 94200 Charenton-le-Pont

Recensement de la population 2023
www.le-recensement-et-moi.fr

Le nom de votre Agent recenseur est :
Patrick LARDERIE

Vous pouvez contacter la mairie au
0 800 094 220 (N°VERT)
(N° d'appel gratuit)
ou le joindre sur son portable au
06 22 90 81 87

Hôtel de Ville, Affaires Civiles
16, rue de Sully - 94200 Charenton-le-Pont

Recensement de la population 2023
www.le-recensement-et-moi.fr

Le nom de votre Agent recenseur est :
Fanny FEDI

Vous pouvez contacter la mairie au
0 800 094 220 (N°VERT)
(N° d'appel gratuit)
ou le joindre sur son portable au
06 22 62 32 81

Hôtel de Ville, Affaires Civiles
16, rue de Sully - 94200 Charenton-le-Pont

Recensement de la population 2023
www.le-recensement-et-moi.fr

Le nom de votre Agent recenseur est :
François MERLO

Vous pouvez contacter la mairie au
0 800 094 220 (N°VERT)
(N° d'appel gratuit)
ou le joindre sur son portable au
06 23 13 59 67

Hôtel de Ville, Affaires Civiles
16, rue de Sully - 94200 Charenton-le-Pont

Recensement de la population 2023
www.le-recensement-et-moi.fr

Le nom de votre Agent recenseur est :
Alain NIAY

Vous pouvez contacter la mairie au
0 800 094 220 (N°VERT)
(N° d'appel gratuit)
ou le joindre sur son portable au
06 07 78 85 06

Hôtel de Ville, Affaires Civiles
16, rue de Sully - 94200 Charenton-le-Pont

Recensement de la population 2023
www.le-recensement-et-moi.fr

Le nom de votre Agent recenseur est :
Marie-Andrée MONTELLA

Vous pouvez contacter la mairie au
0 800 094 220 (N°VERT)
(N° d'appel gratuit)
ou le joindre sur son portable au
06 07 78 68 98

Hôtel de Ville, Affaires Civiles
16, rue de Sully - 94200 Charenton-le-Pont

*Merci de réserver
un bon accueil aux
agents recenseurs*

Le recensement 2023 a débuté à Charenton depuis le 19 janvier et s'achèvera le 25 février. Si vous faites partie des 8% de la population charentonnaise à être concernés cette année, un agent recenseur (voir ci-contre) disposant d'une carte d'habilitation, déposera dans votre boîte aux lettres la notice explicative pour se faire recenser par Internet. Cette enquête statistique obligatoire permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et dans notre commune. Ses résultats sont utilisés à des fins multiples comme connaître l'évolution démographique ou ajuster l'action publique aux besoins de la population en termes d'équipements publics ou de transports, par exemple.

Pour faciliter le travail des agents recenseurs chargés de cette opération, chaque personne concernée est invitée à répondre rapidement en privilégiant la réponse numérique. Votre participation est essentielle !

Le recensement par internet est possible depuis le 19 janvier sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Les codes confidentiels de connexion figurent sur la notice d'information déposer dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur.

Si vous ne souhaitez pas utiliser cette possibilité, des questionnaires papier pourront vous être remis.

À SAVOIR

*Population légale
au 1^{er} janvier 2020
en vigueur à compter
du 1^{er} janvier 2023*

29 842

GUILLAUME LEGAULT & LOUIS-KYAN MINOUI

Deux jeunes charentonnais engagés !

Deux jeunes entrepreneurs se sont activement mobilisés pour mener à bien un projet qui leur tenait à cœur. Grâce à une aide financière de la Ville - la "Bourse aux projets", dispositif qui encourage les 16-30 ans à s'engager dans des actions citoyennes et d'entraide, Guillaume Legault, 28 ans, se lance dans un projet sportif et humanitaire, le 4L Trophy. De son côté, Louis-Kyan Minoui, 25 ans, vient de monter Ave Studios, une association de production vidéo, avec tournage et ateliers d'écriture prévus en Ville. Interview croisée.



Guillaume Legault à gauche de la photo



Parlez-nous de votre projet ?

Guillaume Legault : 4L Trophy est un rallye-raid solidaire se déroulant en 4L, sur les pistes du Maroc. Participer à cette aventure est dans ma tête depuis longtemps. J'ai 28 ans, c'était maintenant ou jamais ! Cette course d'orientation s'effectue en binôme (avec mon ami d'enfance), depuis le Sud de la France, en passant par l'Espagne et le désert marocain. Il s'agit à la fois d'un défi sportif personnel et d'une œuvre humanitaire. Les 3000 équipiers participants doivent en effet acheminer des fournitures scolaires pour une association locale.

Louis-Kyan Minoui : Ave Studios est une association de production audiovisuelle, issue d'un groupe d'amis des cours Florent. Nous développons cette "start-up", en parallèle de notre premier emploi. Tous passionnés de théâtre et de cinéma, nous voulions monter un projet commun. L'idée est à la fois de nous former par nous-mêmes et de gagner en notoriété. À ce jour, nous avons déjà tourné et auto-produit trois épisodes d'une série de court-métrages baptisée "Le Temps des cerises". Notre projet s'étoffe un peu plus chaque jour !

Comment avez-vous été accompagnés par la Ville de Charenton ?

GL : Je leur dois une fière chandelle ! J'ai postulé pour la "Bourse aux projets", j'ai été reçu par une commission qui a pris le temps de m'écouter, de me guider, de me conseiller. C'était très appréciable. L'aspect humanitaire les a beaucoup touchés. J'ai ainsi reçu une subvention de la Ville, qui me permet de couvrir une grande partie de mes frais.

LKM : Pour le moment, nous avons pas mal œuvré seuls, mais nous commençons à solliciter les acteurs locaux, pour voir ce que nous pourrions mettre en place sur le territoire. Charenton est sincèrement une belle ville, rien que de pouvoir filmer dans ses rues des bouts d'épisodes est déjà une grande chance.

Il se dit que vous aimeriez impliquer les jeunes à vos projets ? Expliquez-nous ?

GL : Le mois dernier, nous avons organisé en mairie une rencontre avec le Conseil Municipal des jeunes et le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Nous avons présenté notre projet, évoqué les notions de citoyenneté et d'entraide. L'idée est de sensibiliser la jeunesse à cet esprit de solidarité qui devrait tous nous animer. Nous avons aussi présenté la 4L, ce fut un énorme succès ! Après le rallye, nous reviendrons, si nous pouvions transmettre la flamme aux plus jeunes, ce serait extraordinaire.

LKM : Nous sommes en effet en pleine réflexion sur ce sujet. Ce qui est d'ores et déjà acté, c'est l'organisation prochaine d'ateliers d'écriture, gratuits et ouverts à tous les passionnés de théâtre de la ville.

Pour en savoir plus

- sur le projet de Guillaume Legault : www.4ltrophy.com
- sur la Bourse aux projets : www.charenton.fr
- sur Ave Studios : www.instagram.com/ave_studios/

GÉNÉRAL SERGE CRÉMADES

À la tête d'un des plus importants hôpitaux militaires de l'Hexagone, le Général et Médecin-Chef Serge Crémales nous parle de sa vocation. Et rappelle que l'hôpital Bégin est aussi ouvert à toute la population de son territoire de santé, dont Charenton fait partie.

Ses deux étoiles de grade de médecin général sur les épaules donnent le ton. Serge Crémales, 55 ans, est depuis quatre mois le nouveau directeur de Bégin, hôpital d'instruction des Armées. Niché à moins de 5 km de Charenton, l'hôpital Bégin soigne depuis 1858 les blessés militaires, mais également les habitants des villes de son territoire de santé : Saint-Mandé en tête, Vincennes et Charenton ensuite. "Peu de gens savent que notre hôpital militaire est aussi dédié aux civils", souligne le médecin chef, aussi affable que cultivé. Une chance, car avec 1200 personnels militaires et civils, on peut ici être traité dans toutes les spécialités que compte la médecine. Membre de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé "Autour du bois", le Général Crémales milite par ailleurs pour un accès aux soins plus fluide et mieux coordonné. Travailler dans des conditions difficiles "Améliorer le parcours des patients et leur permettre de trouver au plus vite le bon professionnel de santé est primordial, croyez-moi !" Au vu de son expérience, on lui fait confiance. Son CV est en effet édifiant : né en 1968, il entre à l'École du service de santé de Lyon en 85. Il embarque ensuite 4 ans sur une frégate en Océan indien, où il exerce comme médecin de guerre. "J'ai travaillé dans des conditions difficiles, hostiles, sur des zones de combat. Ce furent des moments intenses, d'une grande humanité quoique parfois éprouvants". En 2005, retour sur la terre ferme. Il est embauché à Bégin comme médecin interniste oncologue, avant d'y être nommé médecin-chef et directeur en septembre dernier. Fasciné par son médecin de famille quand il était petit, il s'est depuis toujours dévoué aux autres. Gageons qu'il poursuivra sur cette lignée tout au long de sa vie.

En savoir plus sur l'hôpital Bégin : hiabegin.sante.defense.gouv.fr



LOUSSINE BAS

La jeune karatékate du club de Charenton a terminé 7^{ème} aux Championnats du Monde de Karaté, qui se sont déroulés en Turquie, en octobre dernier. Une belle performance, fruit d'un travail acharné et d'un mental d'acier. Portrait.

Dix heures de karaté par semaine, des séances de renforcement musculaire, de la préparation mentale, des stages d'entraînement durant les vacances scolaires... Être championne demande de lourds sacrifices. Mais quand on est tenace et passionnée comme la karatékate Loussine Bas, rien n'est jamais trop dur !

À 18 ans, la jeune charentonnaise a terminé 7^{ème} aux championnats du Monde de Karaté (Turquie), en octobre dernier, dans la catégorie espoirs des moins de 50 kg. Pour en arriver là, l'étudiante en double Licence maths-informatique n'a pas démerité. "J'ai démarré le karaté à 6 ans au karaté club de Charenton, explique la jeune femme, qui se décrit comme timide et opiniâtre. J'ai commencé la compétition assez tard - à 12 ans, mais j'ai tout de suite chopé le virus !"

Représenter la nation était un rêve

Cette passionnée de culture japonaise, dévoreuse de mangas et volontiers fêtarde, récolte dès lors plusieurs titres : championne de France à 13 ans (catégorie cadettes), médaillée de bronze aux championnats de France Juniors à 14 ans, première à l'Open international de Liège il y a deux ans, puis médaillée d'argent à la Coupe de France seniors en 2021. "L'été dernier, j'ai remporté les Championnats de France de Karaté, en catégorie espoirs, raconte Loussine. C'est ainsi que j'ai été sélectionnée pour les Championnats du Monde en Turquie*. Représenter la nation était un rêve de petite fille, c'est une expérience inoubliable. Cette compétition a été un déclic : j'ai compris que je voulais gagner d'autres médailles, perdurer dans le karaté !" Prochain objectif : les Championnats d'Europe 2024. Pour y accéder, la jeune charentonnaise devra déjà remporter la Coupe de France.

* Du 26 au 30 octobre 2022 à Konya (Turquie), catégorie -21 ans, moins de 50 kg.



LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

François Sauteron
La vieille garde



Pour son 44^e livre, l'auteur charentonnais situe son roman à Angers, dans les années 70.

Antoine Rouffac, colonel en retraite, a le verbe haut. Au crépuscule de sa vie, il tyrannise avec délice son entourage en se livrant à des réflexions sans appel sur les jeunes, les femmes et le monde moderne. Mais la rigueur du colonel sera souvent mise à mal par quelques grains de sable. Des scènes truculentes et tendres font de ce livre une fable optimiste sur l'impuissance de l'homme devant le temps qui fuit et le vivre-ensemble.

La vieille garde, François Sauteron
Chez L'harmattan collection "Rue Des Ecoles/ Littérature". 112 pages - 13 euros

Invité d'honneur
Laurent
Dauplain

Venez
à sa rencontre
samedi 12 février
à 15h30



69^e Salon de Charenton

EXPOSITION JUSQU'AU 18 FÉVRIER 2023

Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais
Tél. 01.46.76.48.97

Entrée libre du mardi au vendredi de 13h à 18h
le samedi de 10h à 12 et de 13h à 18h

L'ESPRIT
livre

LE COUP DE COEUR DE LA LIBRAIRIE ESPRIT LIVRES

Harlem Shuffle

Avec ce nouveau roman, Colson Whitehead se révèle être le digne successeur de Chester Himes. Peu de romanciers américains peuvent se flatter d'avoir reçu, à deux reprises, le Prix Pulitzer. A présent, ils sont quatre. Seul un écrivain noir américain pouvait oser décrire le Harlem des années 60 avec autant de lucidité et d'humour : magouilles, escroqueries, petits arrangements mais aussi revendications sociales et lutte contre le racisme systémique de la police.

Ray Carney a réussi dans la vie. Mari affectueux et père attentif, il se veut un commerçant honnête et intégré à sa communauté. Malgré un père ayant appartenu à la pègre locale et un cousin (presqu'un frère) marginal et fainéant, toujours prêt à faire un mauvais coup qui le mettra à l'abri, Ray ne pense qu'à développer son commerce de meubles et d'électroménager et à installer sa famille dans un appartement plus confortable. Même s'il refuse catégoriquement de braquer le Grand Palace de Harlem avec son cousin et d'autres bras cassés, il se sentira obligé de cacher la mallette que Freddie (le cousin) le suppliera d'enfermer dans son coffre, sans rien ignorer des risques qu'il encourt tant auprès des gangs locaux que des policiers corrompus. Sans se vivre véritablement comme un négociant malhonnête mais pour satisfaire son ambition et éviter les représailles de la pègre, Ray n'hésitera pas, à l'occasion, à servir de recéleur et à favoriser de petits trafics. La baston, les armes les plus diverses, le chantage et les menaces, tout est bon pour affirmer son pouvoir et gagner sa pitance.

Colson Whitehead reprend les codes du roman noir américain mais il les détourne pour mieux créer un grand roman littéraire dont le véritable héros est le quartier de Harlem.



Harlem Shuffle
Colson Whitehead
Albin Michel
22,90 €

◀ RENDEZ-VOUS ▶



AU PROGRAMME DU T2R

Coyote

Samedi 18 février à 20h30

Patrice Thibaud a vécu de longues semaines dans des réserves Apache, Navaho, Hopi et Zuni de l'Ouest américain en 1992, partageant leur quotidien et leurs coutumes. Un voyage initiatique qui l'a marqué à jamais. Il a notamment découvert un peuple doté d'un très grand sens de la gaieté et qui adore rire, loin de l'image caricaturale des indiens véhiculée par les westerns. Véritables chamans pratiquant la médecine du rire, les Amérindiens ont développé toute une mythologie animalière. Le Coyote en fait partie. Grâce à ses aventures cocasses, les enseignements philosophiques sont transmis avec légèreté.

Endossant le rôle de Coyote, ce sont ces mêmes messages que Patrice Thibaud souhaite partager avec vous aujourd'hui. Leur esprit caustique et leurs bouffonneries tournent en dérision les figures du pouvoir, de l'homme blanc, de son égocentrisme, de son savoir, de son hygiène, de son rapport à l'autre, à la nature et à la mort.

Coyote, c'est aussi une aventure sensorielle, faite de chants d'oiseaux, d'odeurs, d'orages, de cris d'animaux, de bruits d'insectes, de couleurs, de musique, de rires et de larmes.

Coyote, c'est prouver, avec humour et dérision, que ces peuples ont tout à nous apprendre pour sauver notre planète tant qu'il en est encore temps.

Tout public à partir de 7 ans • Tarifs : de 6 à 19 euros • Informations au 01.46.76.67.01
Réservations en ligne sur www.lestheatres.fr ou lors des permanences de billetterie

EGALEMENT AU PROGRAMME DU T2R

Janis

Mardi 14 février à 20h30

Le portrait intime et onirique d'une artiste à la liberté absolue.

La comédienne nous a réunis pour nous faire une confidence : elle a toujours été persuadée d'être la réincarnation de Janis Joplin.

Cette icône emblématique du mouvement beatnik qui transforma durablement l'Amérique et le reste du monde, de la naissance du Rock'n roll à l'avènement

des hippies, et qui fut - et reste - une figure féminine majeure dans un univers essentiellement masculin.

Par le prisme de son rapport à la star du rock n'roll, Juliette Savary va tisser progressivement un récit à travers lequel se mêlent sa relation intime à Janis et des éléments biographiques de la vie de la chanteuse. Subrepticement, l'échange d'identité s'opère et la comédienne

incarne progressivement le personnage jusqu'à créer une illusion parfaite et nous faire ressentir la présence de Janis sur scène.

Tarifs : de 6 à 19 euros
Informations au 01 46 76 67 01
Réservations en ligne sur www.lestheatres.fr ou lors des permanences de billetterie

ATTENTION CHANGEMENT DE DATE

Conférence sur Oskar Kokoschka

Jeu. 16 février à 19h au T2R

Initialement prévue le mardi 31 janvier 2023 à 19h, la conférence organisée au T2R par l'atelier Pierre Soulagès sur l'artiste Oskar Kokoschka est reportée, en raison d'un mouvement de grève, au jeudi 16 février à 19h au T2R.

Défenseur de l'humanisme Issu de l'avant-garde viennoise vers 1900, Oscar Kokoschka se distingue très tôt par sa sensibilité dans le domaine du portrait et par son don à rendre visible la psychologie de ses modèles. Après la Première Guerre mondiale, il se fait un nom comme paysagiste et célèbre durant sa longue carrière artistique les valeurs humanistes de la culture occidentale.

Renseignements au

01.46.76.66.06

Billetterie sur place dès 18h30

Conférencier :

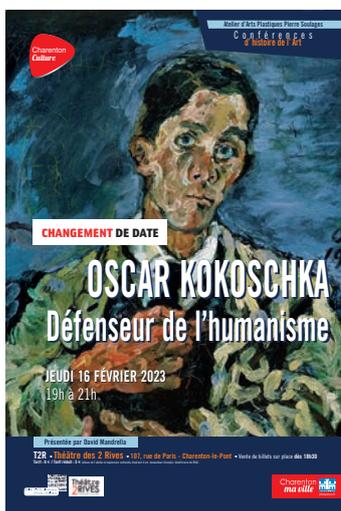
David Mandrella

T2R - 107, rue de Paris

Durée : 1h45

Tarif unique : 8€

5€ pour les élèves de l'atelier Pierre Soulagès



"Être spectateur"

Du 20 janvier au 27 mars 2023, le Théâtre des 2 Rives monte une opération spéciale autour de la place du spectateur dans le spectacle vivant et propose ainsi un parcours comprenant 3 spectacles dont 2 à venir *Janis*, le mardi 14 février à 20h30, et *Coyote*, le samedi 18 février à 20h30. Vous êtes invités à assister gratuitement à ces 2 spectacles et à nous faire part de vos retours et de votre rôle de spectateur lors d'ateliers encadrés par des professionnels le lundi 27 mars à 19h15, journée internationale du Théâtre. Cette opération se déroulera auprès des 15-25 ans dans un premier temps et, en fonction des inscriptions, pourra être élargie à d'autres tranches d'âges. Vous pourrez faire bénéficier votre accompagnateur d'un tarif préférentiel pour ces spectacles.

Renseignements et inscriptions :
01.46.76.67.20 ou sergasse@charenton.fr

★ Agenda ★

Banquet des seniors

Mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 avril

★ Moulin brûlé à Maison-Alfort

La Municipalité invite les Charentonnaises et Charentonnais de plus de 62 ans à un déjeuner-dansant au Moulin Brûlé les mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 avril 2023.

Si vous ne pouvez pas vous y rendre par vos propres moyens, la ville met en place un accompagnement en car. Nous vous remercions de nous indiquer l'arrêt choisi.

Vous pourrez vous inscrire à partir du 13 février et jusqu'au 20 mars 2023.

- sur le lien <https://www.charenton.fr/famille/seniors-banquet-2023.php>
- par téléphone aux numéros suivants : 01.45.18.36.32 / 01.45.18.36.34 / 01.45.18.36.33*
- par mail à seniors@charenton.fr

Passé le 20 mars, les inscriptions seront uniquement prises par téléphone*

Les pages musicales

Mercredi 15 février à 16h

★ Médiathèque de Bercy - 5-7, rue du nouveau Bercy

Chants choral par les classe du conservatoire André Navarra et lectures de contes d'hiver.

Tout public

Inscriptions obligatoires sur mediatheques.charentonlepont.fr ou au 01.46.76.65.00



Conf' Copro

"Mobiliser sa copropriété dans une démarche de rénovation énergétique"

jeudi 16 février 2023 à 18h30

★ Hôtel de Ville - 48, rue de Paris

La Ville organise, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat, l'édition 2023 de sa conférence en faveur des copropriétés qui s'inscrivent dans une démarche de rénovation énergétique. Cet événement concerne prioritairement les copropriétaires, les conseils syndicaux, les syndicats de copropriétés et les gestionnaires de biens. Animée par un expert, cette rencontre permettra aux participants de s'informer sur les démarches à effectuer dans le cadre de leur projet de rénovation, sur le contexte réglementaire ainsi que sur les aides financières dont ils peuvent bénéficier. Gratuit - Nombre de places limité

Renseignements et inscriptions
habitat@charenton.fr – 01.46.76.46.98

Samedi 11 février

Camion Emmaüs Collecte de dons • de 14h à 17h

★ Place Aristide Briand

Autres dates : samedi 18 février (Place Henri d'Astier), samedi 25 février (Place Aristide Briand)

Dimanche 12 février

Les Heures d'orgue • 15h45

Concert hommage à Frédéric Gros. Oeuvres de Franck, Vierne et Widor par Hubert Haye.

Libre Participation

★ Eglise Saint Pierre - Place de l'Eglise

Prochain concert : Dimanche 2 avril par Alma Bettencourt

Atelier d'auto-réparation de vélo par l'association "Roues libres" • de 14h à 18h

★ 84, quai des Carrières (parking Bobillot)

Autre date : dimanche 26 février

Lundi 13 février

Réunion petite enfance • 14h30

Une réunion d'information sur les différents modes de garde existants sur Charenton pour les enfants de 10 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, est proposée aux parents et futurs parents, par le service petite Enfance

★ Centre A. Portier - Rez-de-jardin - 2, rue de l'Archevêché

Mardi 14 février

Permanence départementale • de 14h à 17h
Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre A. Portier - 21bis, rue des Bordeaux

"France, Allemagne - Amies héréditaires" • 20h

Conférence présentée par Mathieur Doiret et proposée par la section allemande du Comté de jumelage à l'occasion du 60^e anniversaire du Traité de l'Elysée.

Participation aux frais : 10 euros (Un buffet amical clôturera la soirée si les conditions sanitaires le permettent)

Renseignement et inscriptions (obligatoire) auprès de Maryse Feuillas au 06.71.08.60.59 ou par mail : maryse.feuilleas@hotmail.fr

★ Espace Toffoli - 73, rue de Paris

Mercredi 15 février

Les Petites Oreilles • 10h30

Public : enfants âgés de 6 mois à 4 ans
Sur inscription

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Autre date : mercredi 8 mars

Club manga • 15h

Public : 8-12 ans

< AGENDA >

Sur inscription

18 mangas en compétition. Votez pour votre manga préféré !

Sur inscription

A noter : Présence nécessaire aux 3 dates (

mercredis 15 février, 19 avril et 14 juin à 15h)

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des carrières

Tél. 01.46.76.69.00

Lundi 20 février

Permanence du Député, Michel Herbillon

Une fois par mois, le Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants.

Contact : 01.43.96.77.23.

★ 48, rue de Paris

Mercredi 22 février

J'peux pas j'ai ciné • 14h30

A partir de 6 ans

Sur inscription

Thématique : l'amour et l'humour

sont au rendez-vous !

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des carrières

Tél. 01.46.76.69.00

Mercredi 1er mars

Les Grandes Oreilles • 15h

Lectures d'histoires par les bibliothécaires

À partir de 4 ans

Sur inscription

★ Médiathèque des Quais

Inscriptions dès le lundi 13 février

Charenton Associatif

L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE CHARENTON ORGANISE LA

9^e DICTÉE DES FAMILLES

SAMEDI 18 MARS 2023 14h

Espace Toffoli
12, rue du Cadran ou 73, rue de Paris

Inscriptions du lundi 13 février au mardi 14 mars 2023

En ligne sur www.charenton.fr/dictee
ou par courrier : AFC - 16, rue Victor Hugo
94220 Charenton-le-Pont

Charenton ma ville

36^e édition des Foulées charentonnaises

Dimanche 26 février à partir de 9h

★ Dans le bois de Vincennes et les rues de Charenton



Participez aux Foulées charentonnaises avec l'Azur Olympique et la Ville de Charenton. Ouvertes à tous, sportifs accomplis ou pratiquants occasionnels, adultes et enfants.

Inscriptions : www.lesfouleescharentonnaises.fr

Attention !

Cet événement rassemble chaque année environ 2000 coureurs et de nombreux bénévoles. Afin d'assurer la bonne tenue de ce rendez-vous et surtout d'assurer la sécurité de tous les participants, il est nécessaire de restreindre et d'interdire la circulation comme le stationnement dans certaines rues de la commune. Nous attirons votre attention sur ce point car cette nouvelle édition se déroulera durant les congés scolaires. Il est donc important pour les riverains concernés d'anticiper déplacements et stationnement des véhicules.

Ainsi, **la circulation sera interdite aux véhicules automobiles le 26 février de 7h à 14h dans les voies suivantes** :

rue de Valmy • avenue de la Liberté (entre la rue de Conflans et l'avenue de Gravelle) • rue Camille Mouquet (entre la rue de Paris et l'avenue de Gravelle) • rue de Paris (entre la rue Victor Hugo et la Porte de Charenton) • avenue Anatole France • rue du Général Chanzy • rue Marius Delcher • rue de la Terrasse • rue du Petit Château • avenue Winston-Churchill • avenue Jean Jaurès, dans la partie comprise entre l'avenue de Stinville et la rue Victor Basch • avenue de Gravelle (interdiction complète à partir de 9h sur les deux voies, de la sortie du Boulevard Périphérique jusqu'à la rue du Bac). **Le sens de la circulation sera inversé rues Nocard et Jeanne d'Arc.**

Par ailleurs, le stationnement sera interdit du samedi 25 février à partir de 15h jusqu'au dimanche 26 février à la fin de l'épreuve estimée à 14h : avenue Anatole France, côtés pair et impair, sur toute la longueur • avenue Jean Jaurès, partie comprise entre la voûte du Commandant Delmas et la rue de Stinville • rue de Valmy, côtés pair et impair, partie comprise entre la rue de Paris et l'avenue de Gravelle • rue de Paris du N° 81 jusqu'à la rue des Bordeaux, côtés pair et impair • rue de Paris au N°114 bis.

Tout véhicule stationné pourra être mis en fourrière.

CHARENTON DEMAIN

La critique est aisée mais l'art est difficile

Dans ces tribunes libres, il est d'usage que l'opposition critique la majorité municipale. Depuis que notre équipe dirige la ville de Charenton, nous avons exposé, ici, nos initiatives concrètes en faveur de nos concitoyens. Les 1600 caractères dont nous bénéficions sont mis à profit pour évoquer les sujets qui touchent les Charentonnais et la façon dont nous répondons au quotidien à leurs attentes.

Il nous est apparu nécessaire de faire une mise au point avec le représentant du groupe "vivons mieux à Charenton" affilié à En Marche/Renaissance. Monsieur "Y a qu'à, faut qu'on" brille par ses prises de position à l'emporte-pièce, son absence au sein des instances municipales notamment la commission d'appel d'offres. Dogmatique du recours à l'emprunt, la ville serait aujourd'hui dans une situation difficile



CHARENTON PASSIONNÉMENT 2023 à l'heure de la simplicité !

Depuis plusieurs mois, nous traversons des périodes difficiles entre la crise sanitaire, la crise économique, la crise énergétique, ... Nous souhaitons, en ce début d'année, rester optimistes tout en étant évidemment réalistes et conscients quant aux enjeux et difficultés rencontrés par bon nombre d'entre nous. Nous vivons dans un monde parfois complexe, où tout va très (trop) vite, où le temps nous manque... Pour simplifier et rendre la vie un peu plus pratique pour l'ensemble des Charentonnaises et Charentonnais, nous avons proposé dans notre programme

électoral en 2020 la création d'un guichet unique. Ce guichet permettrait d'avoir, dans un même lieu accessible à tous les Charentonnais, un interlocuteur unique pour réaliser l'ensemble de nos démarches administratives (inscriptions, paiements, ...) : état civil, scolaire, enfance, éducation, activités culturelles, ...

Cette année, nous parlons budget participatif alors voilà une première idée ! De nombreuses villes ont déjà réalisé cet équipement alors pourquoi pas à Charenton ?

Caroline CAMPOS-BREILLON, Serge TOURCHIK, Oriane OUTIN



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON Une stratégie financière plus politique que pragmatique

La chambre régionale des comptes s'est récemment penchée sur la gestion des comptes de la commune depuis 2016 et l'installation de la majorité actuelle. Son rapport confirme que la situation financière de Charenton est confortable et que la trésorerie est abondante. La chambre note par exemple l'excédent de 19,8 M€ fin 2020, deux fois supérieur à un niveau jugé normalement prudent.

La stratégie financière de la commune se base sur des hypothèses trop pessimistes par rapport à la réalité. Ce sont ces hypothèses qui permettent à la majorité de justifier la mise en œuvre de mesures que nous dénonçons régulièrement en conseil municipal : réduction du personnel, cession du patrimoine

de la ville, délégation de gestion de services publics au privé et augmentation des tarifs des services publics. La chambre régionale vient donc nous confirmer que ces mesures ne sont en rien justifiées à Charenton et qu'elles relèvent plus de choix idéologiques que pragmatiques.

La chambre mentionne, en sus de quelques irrégularités dans les comptes, l'insuffisance des investissements réalisés à Charenton par rapport aux villes comparables et relève l'absence de plan pluriannuel dédié. Ce manque évident d'ambition est dangereux à long terme puisqu'il ne permet pas de hisser notre ville à la hauteur des futurs enjeux écologiques et économiques ou même de l'adapter dès aujourd'hui en luttant contre les pollutions. Il y aurait pourtant beaucoup à faire dans ces domaines.

Loïc Rambaud, Argentina Denis, conseiller municipaux, eelvcharenton@gmail.com

est le seul à tirer la sonnette d'alarme car chaque année, notre ville prend du retard sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Le même constat est porté par la CRC quand elle indique que les subventions versées aux associations sont 55% en dessous de la moyenne des villes comparables, quand notre assise financière est 2,5 fois supérieure. Raboter sur les subventions, comme pour l'investissement public, c'est moins de moyens pour les familles, les jeunes, les seniors, en somme pour tout le monde.

La CRC valide donc nos constats et légitime ainsi nos propositions pour un budget offensif, à destination de tous les Charentonnais. A bon entendre!

**João Martins Pereira
jmartinspereira@charenton.fr - pscharenton@gmail.com**

avaient été décidés avant sa prise de fonction. Le rapport mentionne par ailleurs un manque de générosité flagrant au niveau des subventions aux associations.

Et pourtant, les projets ne manquent pas : remplacer les véhicules et engins de la mairie par des matériels propres, électriques, réaménager enfin le quartier des Carrières, qui souffre de maltraitance depuis des décennies, laissé à la pollution phonique et atmosphérique etc...

Nous aurons l'occasion de nous exprimer pleinement sur ce rapport dans une prochaine publication sur la page facebook de notre liste car nous ne disposons pas ici d'assez d'espace.

**Francis Rodriguez-Lacam
Facebook : Francis Rodriguez-Lacam2020**



CHARENTON POUR TOU.T.E.S ! Rapport de la Chambre Régionale des Comptes: nos propositions validées !

Pour le dernier Conseil municipal de 2022, nous avons eu connaissance du rapport de la CRC portant sur la gestion financière de notre commune depuis 2016, à savoir depuis que notre Maire occupe cette fonction.

Ce rapport entérine à plusieurs égards notre analyse de cette gestion. En effet, si nous pouvons saluer une "gestion prudente des finances publiques", elle tend cependant à l'être en excès. Le rapport indique "qu'en dépit de la situation confortable, la commune investit moins que des communes comparables". Derrière le mot "investir", nous y voyons services publics, infrastructures de qualité et accessibles, un territoire écologique, bref, une ville moderne. C'est pourquoi à chaque budget, notre groupe d'opposition



VIVONS MIEUX À CHARENTON ! Un bilan sur Charenton à lire à tout prix !

Nous attirons votre attention sur le rapport officiel de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France pour la gestion de notre commune. Si ce document reconnaît une bonne gestion comptable, il souligne l'insuffisance des investissements publics.

Or, il s'agit d'un grave reproche, le maire d'une ville n'est pas un simple comptable. S'il doit bien gérer les comptes, il doit être visionnaire, savoir se projeter dans l'avenir pour sa ville, au profit des habitants, auxquels il rend compte.

Or, la municipalité actuelle pêche par son absence totale d'initiatives pour améliorer le présent et le futur des Charentonnais actuels, se contentant de finaliser les projets de ses prédécesseurs. Aucun projet d'ampleur n'est à mettre à son actif ! Charenton-Bercy, la piscine, la vente du Lycée Jean Jaurès etc,

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Léandre APARICIO • Naor SENAGE • Michael FANTAR
• Alice FAGOT KINZELIN • Mathieu MONNIER • Ben PERES • Emma JUSTE • Milo HACHON NAMUR • Aboubakar FOFANA • Noah et Axel RODRIGUEZ • Ariane VILLA • Zélie BREEN •

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

• Johann ASSOUS et Deborah BISMUTH •
• Mourad ZALLOUFI et Rajaa JAMAL •

Décès

Avec nos sincères condoléances

Gilbert COLLET • Marie MANDON épouse PAINCHAULT • Jeannette BAYARRI-FEUILASTRE veuve LOISEAU • Danielle MORELLE épouse BRUNEL • André BORDREZ • Patrick RICCHETTI • Henry RENÉ • Jean-Paul AGATENSI • Quentin BUNIAZET • Alain BASSEZ • Rosalie GUISSONNE • Julien ROZE • Dai NGUYEN •

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en janvier 2007 : de janvier à avril 2023
- Ceux nés en février 2007 : de février à mai 2023
- Ceux nés en mars 2007 : de mars à juin 2023

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,

- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger. Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit



Version audio du *Charenton magazine* sur www.charenton.fr



Charenton magazine chez vous

En cas de non réception de votre *Charenton magazine*, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

PERMANENCES PHARMACIE 2023

N°	NOMS	ADRESSE	TÉL	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JAN
1	PHARMACIE DU MARCHÉ	68 bis, rue de Paris Charenton	01 43 68 00 38			26		14		2		24		26		28
2	LA GRANDE PHARMACIE	3, place des Marseillais Charenton	01 43 75 14 68	29			10	18			6		15		17	
3	PHARMACIE DES QUAIS	58 bis, quai des Carrières Charenton	01 43 68 43 50	8	5		16		4		13		22		24	
4	PHARMACIE DES 2 COMMUNES	46, av de L. de Tassigny St-Maurice	01 43 68 20 33		12		23		11		15		29		25	
5	PHARMACIE DU CENTRE	67, rue de Paris Charenton	01 43 78 78 09		26			1 ^{er}	25		27			5		1 ^{er}
6	PHARMACIE DU PLATEAU	52, rue Gabrielle Charenton	01 43 68 06 61		19		30		18		20			1 ^{er}	31	
7	PHARMACIE DE GRAVELLE	118, rue de Paris Charenton	01 43 68 18 32			19		28		14		17		19		21
8	NGUYEN QUACH	14, rue Victor Hugo Charenton	01 43 76 62 32			12		8		9		10		12		14
9	PHARMACIE CENTRALE	54, rue de Paris Charenton	01 43 68 01 41	15			2	21		23			1 ^{er}		3	
10	PHARMACIE BERCY II	10, place de l'Europe Charenton	01 45 18 40 50	22			9	29		30			8		10	
11	GRANDE PHARMACIE DE SAINT MAURICE	7, rue du Maréchal Leclerc St-Maurice	01 43 96 44 93			5		7		16		3		11		7

Service de garde pharmacies : de 22 h à 9 h se présenter au Commissariat - 26, rue de Conflans muni de l'ordonnance

Charenton
Sport

26 FÉVRIER 2023



38e ÉDITION

COURSES DES ENFANTS

2,4KM - 9H / 750M - 9H15 / 1,5KM - 9H30

COURSES LABELISÉES 5KM & 15KM

9H45 & 10H30

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

LESFOULEESCHARENTONNAISES.FR



LES FOULÉES CHARENTONNAISES

MARC ANFREVILLE



Charenton
ma ville

